

Saint Germain : 1944.07.14 : PV N°466 : Mr Francioli, ex maire.

Assassinat de trois jeunes du maquis pris à Richemont.

Ces trois jeunes du maquis avaient participé aux combats de Trébillet.

de Chatillon
de Michaille
.....
N° 66 du
25/ 11/ 1944.
.....
PROCES VERBAL
de renseignements
sur les atrocités
commises par les
Allemands en Juil
let 1944, dans la
Commune de St.
Germain de Joux
(Ain)
.....

1
de
GENDARMERIE NATIONALE
.....
CEJOURD'HUI, Vingt cinq novembre, mil neuf cent
quarante quatre, à dix heures,
Nous soussignés ; JANNY, Louis,
et ; RAPPY, Jean;
gendarmes, à la résidence de CHATILLON de MICHAILL
LE, département de l'Ain, revêtus de notre unifor-
me et conformément aux ordres de nos Chefs, en
visite dans la commune de SAINT GERMAIN de JOUX
(Ain), agissant en vertu de la note N° 141/8, du
4 Octobre 1944, de la Subdivision Militaire de
Bourg (Ain), transmise à nous directement, relative
aux atrocités allemandes commises dans notre ré-
gion, avons reçu la déclaration suivante de:
Monsieur FRANCIOLI, Louis 70 ans, ex Maire de
St. Germain de Joux (Ain).
Le 14 Juillet 1944, les allemands qui occupai-
ent la localité, ont passé devant la maison
de mon fils, où je me trouvais.
Ils conduisaient un groupe de trois jeunes

ARCHIVES DE L'AIN
PROPRIETE PUBLIQUE

lon
lle
.....
944.
.....
RBAL
aements
rocités
ar les
en Juil
ans la
St.
Joux
.....

Tabouret Albert.

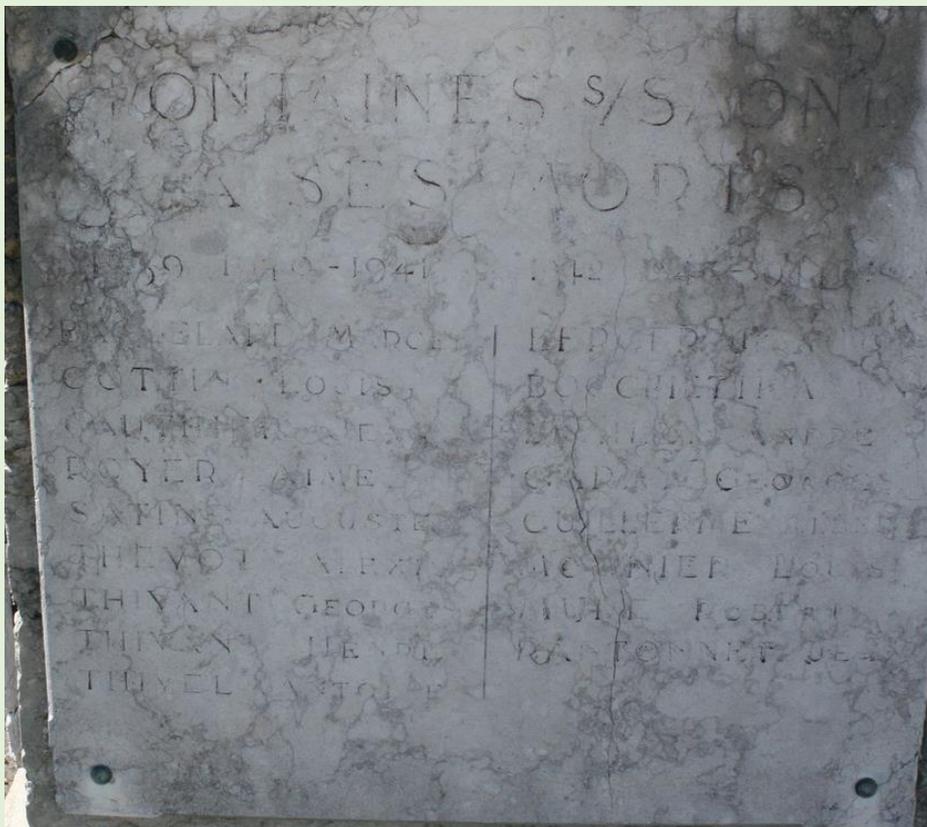
Son nom est inscrit au Monument de Dompierre sur Veyle.



Mure Robert.

Né le 11 janvier 1921 à Paris. Fils d'Henri et d'Emma et d'Emma Pottier.

Domicilié à Fontaines sur Saône. Son nom figure sur le monument de Fontaines sur Saône (en dernière position).



14^e Légion.

Gendarmerie Nationale.

Compagnie de l'Ain;

Ce jour d'hui, seize Décembre mil neuf cent quarante-quatre, à quinze heures trente,

Section de Nantua.

Nous soussignés, JANNY (Louis)

et RAPPY (Jean)

Brigade de Chatillon-de-Michaille.

N° 544 du 16/12/44.

PROCES-VERBAL

de renseignements sur les atrocités commises par les allemands, dans la commune de St-Germain-de-Jeux, Ain, en Juillet 1944.

gendarmes à la Résidence de Chatillon-de-Michaille, département de l'Ain, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos Chefs, en visite de Commune à Saint-Germain-de-Jeux, Ain, et agissant en vertu d'Une Commission Regatoire de M. le Juge d'Instruction de Nantua, en date du 2 Décembre 1944, transmission Section, N° 5503/3, du 5 décembre 1944, nous prescrivait d'effectuer des enquêtes sur les vols qualifiés, meurtres, tortures, arrestations, séquestrations arbitraires, commis par les troupes allemandes en juillet 1944, dans la commune de Saint-Germain-de-Jeux, Ain, avons reçu à ce sujet, les déclarations suivantes:

1^o Expéditif

1^o, de Monsieur ROMANET, Paul, 51 ans, Président du Comité local de Libération, demeurant à St-

1^o, de Monsieur ROMANET, Paul, 51 ans, Président du Comité local de Libération, demeurant à St-Germain-de-Jeux, Ain:

" Au mois de Juillet 1944, les allemands, qui ne s'étaient pas montrés trop barbares en Avril, revinrent cette fois en masse, et marquèrent leur arrivée dans le Bourg, par des rafales d'armes automatiques. Ils tiraient sans arrêt, furieux d'avoir subi des pertes dans les environs. C'est miracle que personne ne fut touché dans cette fusillade nourrie qui dura un temps assez long.

Ils commencèrent par arrêter plusieurs personnes de la localité, parmi lesquelles, M. Gassaut Receveur des Postes et pendant deux 4 jours les gardèrent à Nantua.

Devant le cimetière communal, 3 jeunes soldats du Maquis furent fusillés, après avoir été brutalisés par ces allemands dont la fureur ne cessait pas.

Si au mois d'Avril, il n'y eu pas de pillage, en juillet, ce fut autre chose. Peu de maisons pour ne pas dire aucune, n'échappèrent à la barbarie de ces hommes sans honneur. Le montant des différents pillages, se monte sans aucun doute, à plusieurs Millions. Ils brisèrent ce qu'il ne purent emporter, ne laissant aucun ré-

Expéditif

Vu et transmis par le Commandant de Brigade, à M. le Juge d'Instruction, à Nantua, Chatillon-de-Michaille, le 1^{er} Décembre 1944



Décembre 1944

-----3-----
..... de preuves.
Je fus pillé littéralement de tout ce que je possédais
et les allemands ne me ménagèrent pas leurs menaces.
Je n'ai respiré que lorsque les allemands furent
partis.

Deux personnes de la localité furent déportées par
les allemands. Ce sont: Messieurs LENOIR, Emile, Eugène,
employé à la SNCF, 35 ans, demeurant à St-Germain-de-
Joux, Ain, Né le 15 Octobre 1909, à Paris, de feu Lucien
et ROUSSEL, Clara,
et de BOLLOMMEY, Roger, né le 1/1/ 1926, à Saint-Germain-
de-Joux, Ain.

Ces deux personnes ont été déportées en Allemagne
et sont internés là-bas.

Je ne connais pas le N° de l'Unité ayant opéré à
St-Germain-de-Joux, ni le nom des Chefs qui la comman-
daient. Mais je présume que ce sont les mêmes qu'à
Chatillon; et leur N° doit être connu là-bas."

Lecture faite persiste et signe.

Monsieur GASPARD, Alfred, 39 ans, demeurant à St-Germain-
de-Joux, Ain, receveur des postes, déclare:

" J'ai été arrêté le 12 juillet 1944, vers 20 heures
par des allemands. Après une vérification sommaire
de l'identité, je fus conduit par ces soldats, à la Vou-
te, puis à Nantua, le lendemain. Il y eu encore des véri-
fications d'identité, car les allemands qui nous de-
mandaient les papiers changeaient souvent.

A Nantua, je restai 4 jours, avec pour toute nourriture
un peu de pâtes, dans une marmite, sans rien pour les
manger, et nous étions nombreux.

Je n'ai pas enduré des souffrances physiques, à part
la faim, mais j'ai assisté à des scènes de violences
sur le Gendarme BECLERE, de Chatillon, qui fut arrêté
en même temps que moi.

J'ai assisté également à des scènes de violences sur
des jeunes gens, qui avaient été reconnus par les ex-
prisonniers allemands de Nantua, comme ayant appartenu
au Maquis."

Je fus relâché par mes gardiens sans pitié, le 16
juillet 1944, car les hommes de plus de 35 ans n'é-
taient pas envoyés en Allemagne."

Lecture faite persiste et signe.

Mademoiselle MARCHAND, Blanche, 20 ans, demeurant à
St-Germain-de-Joux, Ain, chez ses parents, déclare:

" Dans la nuit du 17 au 18 Juillet 1944, vers 23
heures, je me trouvais dans la maison de mes parents,
en compagnie de mon jeune frère, mon père étant absent
ce soir là. Nous étions couchés, lorsque j'entendis au en-
...../....

-----4-----
...entendu frapper à la porte d'entrée? Pensant que c'était mon père qui rentrait, je me suis levée pour ouvrir la porte, mais au lieu de mon père, j'eus la surprise, effrayante de me trouver en présence de 2 soldats allemands. Je leur ai demandé ce qu'ils voulaient. Je ne pus comprendre leur réponse, et presque aussitôt, l'un d'eux m'a pris par la main et m'a entraînée dehors en me braquant sa lampe électrique sur le visage. Le second fit sortir mon frère de la maison.

Cet allemand feuilla de fond en comble, toute la maison et emporta de nombreux objets, pendant que l'autre allemand me tenait en respect avec son fusil. Puis les deux allemands se sont consultés et ont enfermé mon frère dans la maison.

Ensuite les allemands m'ont emmenée à 50 mètres de là. En cours de route les deux boches parlaient entre eux mais je ne pouvais comprendre ce qu'ils disaient. Arrivée dans le pré, je compris leur désir et je me débattis, mais en vain, l'un des allemands, me braquant son arme sous le menton.

J'étais à bout de forces. L'un des allemands m'arracha ma culotte et assouvi sa passion, sans que je puisse me défendre. Ensuite le second allemand fit de même.

Ensuite, mais en vain, l'un des allemands, me braquant son arme sous le menton.

J'étais à bout de forces. L'un des allemands m'arracha ma culotte et assouvi sa passion, sans que je puisse me défendre. Ensuite le second allemand fit de même.

À demi-évanouie, les allemands, me ramènerent à ma maison et me jetèrent dans le couloir.

Les deux tyrans repartirent à St-Germain-de-Joux, et je ne les revis plus.

Je ne pourrais pas reconnaître mes deux agresseurs car il faisait une nuit noire. Cependant ils paraissaient être jeunes et très grands.

Le lendemain, je suis allé passer une visite à l'Infirmière de St-Germain-de-Joux, qui me donna les premiers soins."

Lecture faite persiste et signe.

Dressé en deux expéditions destinées:

(La première, à M. le Juge d'Instruction, à Nantua;

(La deuxième, à nos Chefs.

Fait et clos à Chatillan-de-Michaille, les jour, mois et an que d'autre part.